

22/05/2017

Le 3 mai dernier, le CIEP a organisé la deuxième édition de la journée des experts. Rassemblant 65 experts, elle a permis de poursuivre une réflexion initiée lors de l'édition précédente, en mars 2016, sur les pratiques professionnelles et les savoirs d'action mobilisés par les experts du CIEP et d'échanger autour d'études de cas explicitées dans les trois numéros des *Carnets de l'expertise* publiés à ce jour par le CIEP en collaboration avec l'université de Tours.

Des ateliers ont réuni les experts autour des travaux menés par les groupes thématiques du Conseil d'orientation sectoriel éducation, enseignement supérieur et recherche (CORSEC-2ESR), dont la mission est de proposer des orientations de la politique de coopération en éducation.

[Vidéos des moments clefs de la Journée des experts](#)

## **Enseignement scolaire/éducation de base Synthèse de l'atelier A**

Animateur : Mme Anna-Livia Susini (MEN – DGESCO)

Rapporteur : Mme Annie Blasco (CIEP)

La brève présentation des résultats du groupe de travail CORSEC/Enseignement général a permis de faire part des problématiques ou champs d'intervention récurrents qui font l'objet de demandes des pays, notamment d'Afrique subsaharienne, en enseignement général – qualité de l'éducation, gouvernance/pilotage du système éducatif, réforme curriculaire, et le cadre contraint de la mobilisation de l'expertise française.

Deux questions ont principalement structuré le débat :

- Comment projeter l'expertise française dans ces contextes divers ?
- Comment définir la « valeur ajoutée » liée à l'expérience française pour intervenir sur ces champs, en réponse à des demandes ?

Le débat a permis de soulever un certain nombre d'autres questions et de proposer des pistes de réflexion :

- Parler de l'expertise « française » demande de questionner ce que l'on entend par « française » ? Equipe d'experts institutionnels, nationaux ? Experts mobilisés par le système éducatif français ? Nous savons tous que les expertises sont souvent croisées Nord-Sud et que c'est cela qui en fait la richesse ;
- Pour définir cette valeur ajoutée, il serait bien de questionner nos partenaires d'autres pays et de la situer en comparaison ;
- La valeur ajoutée des experts français est certainement liée à la capacité d'analyse des forces et faiblesses de notre propre système : ceci nous permet de mieux travailler en coopération et en co-construction dans l'accompagnement des réformes voulues par les pays. Nous n'intervenons pas dans une logique de reproduction d'un modèle mais d'accompagnement d'un changement.

- Peut-être portons-nous davantage le modèle éducatif auquel nous aspirons, en nous positionnant davantage comme experts posant les bonnes questions ;
- Ont été soulignés quelques points forts de notre système : la confiance que nous avons vis-à-vis des enseignants, la créativité de notre système, et le fait que notre système est reconnu dans de nombreux pays.

D'un commun accord, les participants de cet atelier ont souhaité que ces réflexions puissent s'inscrire dans la continuité des travaux du CORSEC.